

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°265_2026DP

Attribution du marché relatif à l'installation d'une pompe à chaleur air/air
Salle de motricité de l'école Clavelle-Vendôme à Gaillac

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu les articles L2123-1, et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2022 approuvant la modification des statuts de la Communauté d'agglomération et notamment leur article 6.2.7 Compétences Ecoles et services périscolaires ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°115_2026 du 4 mai 2026 portant sur les délégations du Conseil au Président notamment le 4° alinéa des délégations au Président ;

Vu la mise en concurrence effectuée du 23 mars 2026 au 30 avril 2026 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Le marché relatif à l'installation d'une pompe à chaleur air/air, Salle de motricité de l'école Clavelle-Vendôme à Gaillac, est attribué à l'entreprise suivante :

VEOLIA ENERGIE

Adresse : 6 Rue Anne Gacon - 13016 Marseille

Pour un montant global de 18 318,30 € HT soit 21 981,96 € TTC

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Trésorier du service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Téco, le 02 JUIN 2026



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Le Président,
Christophe GOURMANEL

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 02 JUIN 2026

Et publication - mise en ligne le 02 JUIN 2026 et/ou notification le